

ROLE DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS DANS LA PROTECTION DU PATRIMOINE GEOLOGIQUE – EXEMPLE DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DES ANCIENNES CARRIERES DE CLETY (PAS-DE-CALAIS).

*Role of the “Conservatoires d'espaces naturels” in geological heritage conservation – The case of
the Regional Nature Reserve of the old quarries of Cléty (Pas-de-Calais, France).*

par Gaëlle GUYÉTANT (*)

Résumé. — Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais (CEN) agit depuis 1997 en faveur du patrimoine géologique. Ses actions se déclinent à deux échelles, régionale (inventaires, stratégies de protection et de valorisation) et locale (protection et gestion de sites géologiques remarquables). Les anciennes carrières de Cléty illustrent parfaitement cette double démarche. Reconnues dans un premier inventaire régional du patrimoine géologique en 1997, leur protection a été initiée par la commune de Cléty (propriétaire) et le CEN dès 1999. Aujourd'hui, la gestion et les aménagements mis en place font de ce site un espace reconnu en Nord - Pas-de-Calais pour la sensibilisation aux sciences de la Terre et la protection du patrimoine géologique.

Abstract. — The “Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais” (CEN) acts since 1997 in favour of the geological heritage. Its actions are declined at two scales, regional (inventories, strategies of protection and valuation) and local (protection and management of remarkable geological sites). The old quarries of Cléty illustrate perfectly this double approach. Recognized in a first regional inventory of the geological heritage in 1997, their protection has been initiated by the municipality of Cléty (owner) and the CEN from 1999. Today, the management and developments make this site a recognized space in the Nord - Pas-de-Calais for the information about Earth sciences and the protection of the geological heritage.

Mots clés : sites géologiques, inventaire, stratégie régionale, Nord - Pas-de-Calais.

Keywords : geological sites, inventory, regional strategy, Nord - Pas-de-Calais.

I. — INTRODUCTION

Créé en 1994, le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais (CEN) est une association loi 1901 qui trouve son origine dans la volonté de six associations naturalistes régionales de disposer d'une structure spécialisée dans la protection et la gestion des espaces naturels. Il a ainsi pour vocation la préservation du patrimoine naturel de la région Nord - Pas-de-Calais et place son action autour de quatre champs de compétence : connaître, préalable nécessaire à toute action ; protéger, par voie réglementaire, contractuelle ou foncière ; gérer et parfois restaurer les sites en vue de maintenir et conforter les espèces, habitats et enjeux géologiques ; mettre en valeur la vie des sites afin de créer une appropriation locale des enjeux naturalistes et de leur protection, et communiquer autour des actions du CEN.

Si par patrimoine naturel on entend souvent patrimoine vivant - la biodiversité, la présence de la Société géologique

du Nord (SGN) au nombre de ses fondateurs a eu pour bénéfice de replacer la géologie dans les actions du CEN, non plus seulement comme support des espèces et de leurs habitats mais aussi comme un patrimoine à part entière, dont les objets et sites représentatifs doivent être protégés pour eux-mêmes. Les anciennes carrières de Cléty en sont un exemple. Leur préservation depuis la fin des années 1990 traduit pas à pas les actions menées par le CEN en faveur du patrimoine géologique de la région Nord - Pas-de-Calais.

II. — INVENTAIRES ET STRATEGIES, ACTIONS DU CEN A L'ECHELLE REGIONALE

Dans l'articulation des actions du CEN, la première étape pour intervenir en faveur du patrimoine naturel régional est d'en améliorer les connaissances par un inventaire. Pour le patrimoine géologique, ce fut fait en 1997 puis en 2007. Dans

(*) Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, 152 Bd. de Paris, 62190 Lillers ; gaelle.guyetant@espaces-naturels.fr

les deux cas, plus que des inventaires de sites et d'enjeux, il s'agissait de doter la région d'un outil stratégique en matière de préservation et de mise en valeur du patrimoine géologique.

Le premier inventaire - *Sites géologiques remarquables du Nord - Pas-de-Calais* - fut coordonné par le CEN et la SGN en 1997. Il recensait 38 sites choisis selon des critères de lisibilité, de portée scientifique et de représentativité. Pour chacun d'eux, il décrivait les enjeux scientifiques et pédagogiques, analysait les menaces et besoins en terme de gestion avant de proposer des pistes de protection (Goubet, 1997). Il proposait également à l'échelle régionale l'adoption de cinq objectifs de préservation et de mise en valeur : assurer la protection et la gestion des sites géologiques remarquables, les mettre en valeur du point de vue scientifique, pédagogique et culturel, sensibiliser les acteurs locaux et le grand public à la préservation du patrimoine géologique, développer l'information scientifique auprès des géologues amateurs, garantir la conservation et l'entretien des collections et bibliothèques (Goubet, 1997). Dès 1998, ces cinq objectifs ont été traduits en différentes actions par le CEN et ses partenaires, la SGN, le Musée d'histoire naturelle de Lille, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (PNR)... : conventionnement de quatre sites géologiques entre 1998 et 2002, organisation d'événementiels régionaux et nationaux, développement d'un plan de valorisation et d'une charte graphique pour les sites géologiques régionaux, édition de *La roche dans tous ses états* (Junique coord., 2002), un livret-guide à destination du grand-public (Guyétant, 2008).

Si l'inventaire de 1997 était une initiative régionale, le second inventaire, initié en 2007 par la Direction régionale de l'environnement et le CEN, a bénéficié d'une dynamique nationale. Il s'inscrivait dans la perspective prochaine du lancement de l'Inventaire national du patrimoine géologique (INPG) en avril 2007. Sa déclinaison en région Nord - Pas-de-Calais - Inventaire régional du patrimoine géologique (IRPG) - se fondait sur l'utilisation des outils et méthodes de l'INPG tels que la base de données Géotope (De Wever *et al.*, 2006) mais également sur une réactualisation de la première démarche régionale, en reprenant les mêmes critères que ceux décidés en 1997. Selon ce double cadre, 57 sites ont été sélectionnés (Fig. 1) puis renseignés dans Géotope par la Commission régionale du patrimoine géologique (CRPG) qui coordonne le projet (Guyétant, 2007).

L'analyse des résultats de cette nouvelle démarche en Nord - Pas-de-Calais a, comme en 1997, conditionné l'organisation d'une nouvelle stratégie informelle en faveur du patrimoine géologique (Guyétant, 2010) :

- Amélioration des connaissances et poursuite de l'inventaire : entre 2008 et 2011, deux nouveaux sites ont été ajoutés à l'inventaire et, selon le principe d'inventaire continu retenu pour l'INPG au niveau national, un site a été modifié et trois sont en cours de préparation pour 2012 afin d'intégrer la thématique tourbière ;

- Veille quant aux opportunités de protéger de nouveaux sites géologiques : en 2007 puis en 2008, le CEN a signé une convention de gestion avec SITA Nord (filiale du groupe Suez Environnement) pour la protection et la valorisation du paléokarst d'Ohain (Nord) et acheté la forteresse de Mimoyecques (Pas-de-Calais), protégeant ainsi deux nouveaux sites géologiques patrimoniaux ;

- Intégration du volet géodiversité dans la gestion des sites protégés et gérés : sur les 59 sites que compte l'IRPG à ce jour, 28 font l'objet de mesures de protection et de gestion. La composante patrimoniale de la géologie n'étant le plus souvent pas prise en compte dans l'évaluation naturaliste et les actions de gestion mises en œuvre, une démarche d'accompagnement des gestionnaires d'espaces naturels par le CEN et la SGN a été proposée. Depuis 2009, sur ces 28 sites protégés et gérés de l'IRPG, treize (gérés par le CEN ou ses partenaires) en ont bénéficié ;

- Intégration du volet géodiversité dans le schéma interdépartemental des carrières : les contraintes d'accès, de sécurité et les enjeux économiques et réglementaires inhérents à cette activité nécessitent une démarche particulière. Le CEN, représentant la CRPG, a donc participé aux discussions dans le cadre de l'élaboration du schéma interdépartemental des carrières pour une meilleure intégration des enjeux géologiques dans la vie des onze carrières en activité que compte l'IRPG ;

- Développement d'un plan de communication régional autour du patrimoine géologique et des démarches engagées en sa faveur : depuis 2007, il s'est vu décliné par le CEN et la SGN en quatre grandes actions : l'organisation en 2007, d'un événementiel destiné aux professionnels des sciences de la Terre et à ceux qui sont impliqués dans la protection de l'environnement ; l'édition, en 2009, d'un ouvrage de vulgarisation sur la base des sites les plus remarquables de l'IRPG (Robaszynski & Guyétant coord., 2009) ; l'organisation, en 2009 et 2011, de sorties géologiques grand-public sur les anciennes carrières de Cléty et la forteresse de Mimoyecques et enfin, la conception d'une plaquette et d'un poster diffusés auprès du grand-public et d'enseignants.

III. — LES ANCIENNES CARRIÈRES DE CLETY, ACTIONS DU CEN SUR UN SITE GEOLOGIQUE

Alerté dès la fin des années 1990 par les associations locales Sub Artésia et ARCHET (Association Recherche Culture Histoire Et Tourisme de Cléty), le CEN s'est intéressé aux anciennes carrières de Cléty comme site géologique en l'intégrant dans son premier inventaire régional. De l'avis des experts de la SGN sollicités, ce site constituait un site géologique patrimonial dont les menaces à court et moyen termes nécessitaient une intervention rapide (Goubet, 1997). Partant de ce constat, en 1999, le CEN, dans le cadre de sa stratégie de préservation des sites géologiques régionaux, s'est associé à la commune de Cléty, propriétaire du site, afin de conserver et mettre en valeur les patrimoines des anciennes carrières.

1) Les anciennes carrières de Cléty, un site remarquable à plus d'un titre

Les anciennes carrières se situent en bordure d'un vallon boisé, dit Bois des carrières, à moins d'un kilomètre du centre du village de Cléty (à 13 km au sud-ouest de Saint-Omer, Pas-de-Calais). Sur près de 200 m de longueur, elles présentent quatre fronts de taille d'une dizaine de mètres de haut, ponctués d'ouvertures artificielles. Elles sont le résultat d'une histoire riche liée à la vie du village. Au Moyen-Âge, des carrières souterraines ont été ouvertes dans le coteau de

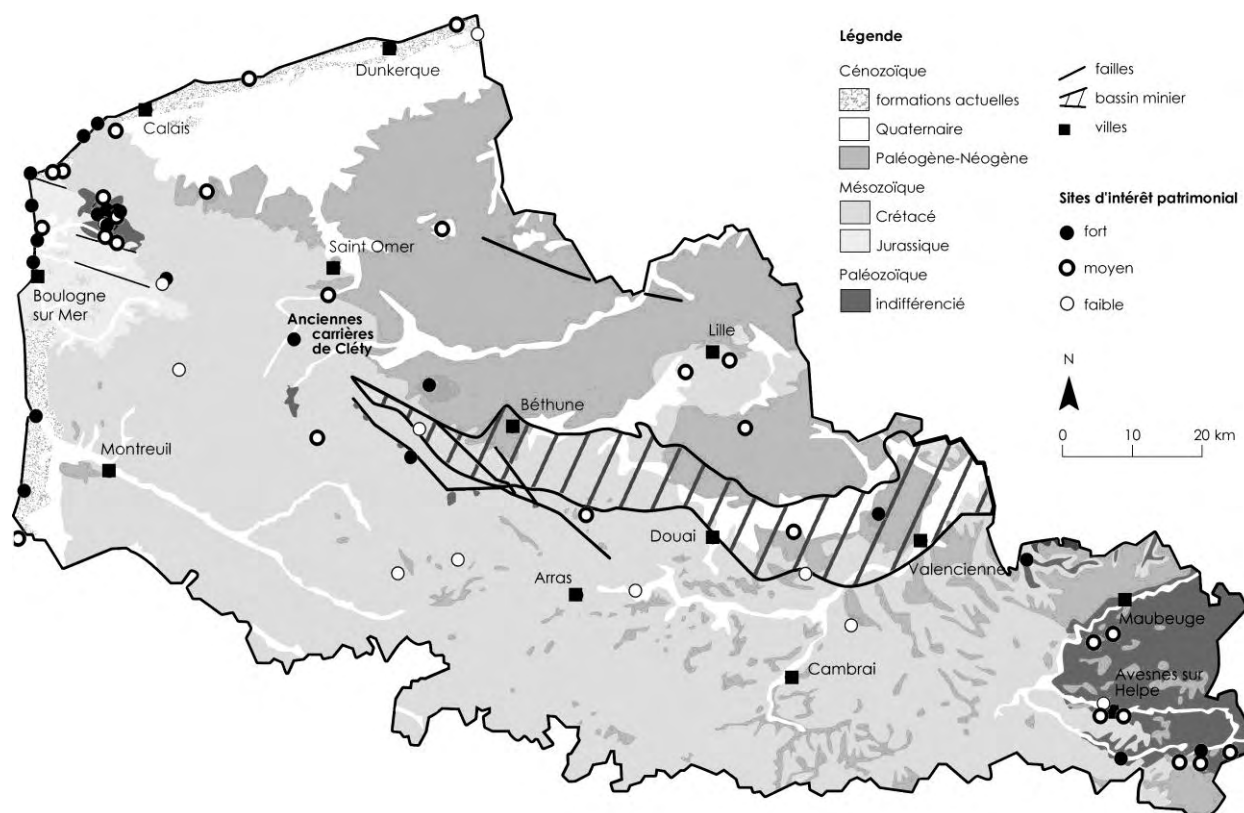


Fig. 1. — État en 2011 de l'Inventaire régional du patrimoine géologique Nord – Pas-de-Calais. Les sites géologiques sont représentés en fonction de leur intérêt patrimonial évalué par la Commission régionale du patrimoine géologique. Fond cartographique : carte géologique simplifiée du Nord - Pas-de-Calais (Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, 2012).

Fig. 1. — State of the regional inventory of geological heritage of Nord – Pas-de-Calais in 2011. Geological sites are represented by their heritage value assessed by the regional commission of geological heritage. Background map: simplified geological map of the Nord - Pas-de-Calais (Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, 2012).

Cléty pour l'extraction de moellons de craie servant à l'édification des monuments religieux et communaux. Au gré des besoins, ces exploitations ponctuelles se sont développées jusqu'à devenir un réseau souterrain dans le sous-sol cléticien qui servit de refuge aux populations locales en période de conflit. À partir du XIX^e siècle, une extraction à ciel ouvert de la craie du vallon pour le chaulage des champs a sculpté les quatre fronts de taille et exhumé une partie des souterrains (Fig. 2).

Aujourd'hui, par cette configuration, les anciennes carrières illustrent l'utilisation avantageuse du sous-sol par l'homme mais également un patrimoine géologique remarquable à l'échelle régionale. Les fronts de taille exposent en effet de manière très pédagogique le contexte géologique de ce secteur et révèlent une complémentarité scientifique avec d'autres sites crayeux de la région. Il s'agit d'alternances de niveaux de craies blanches, de silex et de hardgrounds. Leur étude, menée en 2001 par MM. F. Robaszynski et F. Amédéo, membres de la SGN, en détaillait la constitution et l'histoire géologique. Elle montrait également à partir d'une analyse paléontologique que les niveaux crayeux de Cléty étaient d'âge turonien et coniacien, la limite d'étage se situant au passage d'un hardground nommé hg1 (Fig. 2). Enfin, elle mettait en relation l'alternance craie/silex visible sur les parois rocheuses et les

cycles astronomiques dits de Milankovitch (Robaszynski & Amédéo, 2001).

Les anciennes carrières de Cléty sont également remarquables sur le plan écologique. Les inventaires réalisés entre 1999 et 2009 sur la faune, la flore et les habitats montrent une diversité écologique exceptionnelle à l'échelle d'un site d'à peine plus de deux hectares : dix habitats naturels dont un patrimonial (noté dans la Directive européenne "Habitats" et lié aux pelouses et ourlets calcicoles), 170 espèces floristiques dont 12 patrimoniales (liées aux milieux calcicoles telles que 6 espèces d'orchidées) et 105 espèces faunistiques dont 18 patrimoniales appartenant aux groupes suivants : oiseaux, mammifères, orthoptères et papillons (Cheyrezy & Guyétant, 2010).

2) Gestion conservatoire et mise en valeur du patrimoine géologique

Pour répondre aux objectifs de la convention signée avec la commune de Cléty, dès 1999, le CEN a entamé la rédaction d'un premier plan de gestion 2000-2004, renouvelé depuis à deux reprises. La partie diagnostic de ce document s'appuyait, pour le volet géologique, sur les éléments de connaissance et d'évaluation patrimoniale apportés par *Sites géologiques remarquables du Nord - Pas-de-Calais* ainsi que sur une

étude géotechnique des fronts de taille et, pour le volet écologique, sur des inventaires menés sur le terrain en 1999. Après analyse de ces éléments rassemblés, le volet planification du plan de gestion a été construit autour de trois objectifs de gestion à long terme déclinés, pour le front et ses abords, en opérations de restauration, sécurisation, aménagement et gestion écologique : assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine géologique, favoriser les habitats naturels et espèces remarquables et développer la connaissance scientifique du patrimoine géologique et écologique (Laurent & Robin, 2000).

a) Assurer la conservation du patrimoine géologique

L'étude géotechnique a révélé l'existence de zones de fragilité sur les fronts (Watelet, 1999). Leur effondrement représentait une menace pour la sécurité des personnes, dans l'hypothèse d'une ouverture du site au public, mais également pour la conservation des objets géologiques puisque, sans contrôle, il pouvait occasionner une dégradation plus étendue encore. Il existait ainsi une convergence entre les besoins liés à la conservation du patrimoine géologique et les besoins liés à la sécurisation des fronts avant ouverture au public. Entre 1999 et 2001, il a donc été procédé à un certain nombre d'opérations de restauration/sécurisation du site (fermeture des accès aux cavités souterraines, foudroyage des éperons les plus dangereux (Fig. 3), surveillance annuelle de la stabilité du front, pose de clôtures et de panonceaux d'interdiction). Pour compléter ce dispositif de protection, une délibération a été prise en 2005 par la commune de Cléty en faveur d'un classement du site en réserve naturelle régionale (RNR). Cette demande intervenait dans le cadre de la loi dite de Démocratie de proximité (2002), en prévision de la prise de compétence RNR par la Région Nord - Pas-de-Calais. Elle avait pour objectif d'asseoir sur le long terme la protection des anciennes carrières et celle de leurs enjeux géologiques et écologiques. Le statut RNR est en effet un outil réglementaire fort qui, en complément de la protection contractuelle menée par le CEN, peut réglementer certaines pratiques destructrices voire dangereuses déjà observées sur le site (prélèvement de craie, circulation motorisée, intrusion au delà des clôtures). Il constitue par ailleurs un label de qualité environnementale qui reconnaît la valeur patrimoniale d'un site en région.

b) Assurer la mise en valeur du patrimoine géologique

En parallèle de ces travaux de restauration, pour anticiper la mise en valeur de site, une étude avait été commandée auprès de la SGN (Robaszynski & Amédéo, 2001) afin d'approfondir les connaissances sur la craie visible sur les fronts de taille et disposer d'une base scientifique avant la conception d'une signalétique pédagogique. Cette dernière complétait une campagne de valorisation engagée avec le PNR des Caps et Marais d'Opale sur plusieurs sites géologiques régionaux. Trois panneaux ont ainsi été posés à l'entrée du site et devant le front de taille. Celui consacré à la géologie du site a été installé à proximité d'une zone stable et peu haute de la coupe, accessible par un promontoire terrassé grâce à une partie des matériaux dégagés par la sécurisation des fronts. Ces nouveaux aménagements ainsi que les pages consacrées aux anciennes carrières dans le livret guide *La roche dans tous ses états* (Junique coord., 2002) ont été inaugurés en 2002. Ils servent depuis de support pour des animations organisées par le CEN et des structures partenaires (SGN, Guides natures de l'Audomarois...) et des visites régulières de lycées et collèges du secteur.



Fig. 2. — La RNR des anciennes carrières de Cléty (photo : S. Declercq/CEN, 2010) : deux fronts de taille ouvrent sur les anciennes cavités souterraines. Les tirets marquent la position du hardground hg 1, marquant la limite Turonien/Coniacien (Robaszynski et Amédéo, 2001).

Fig. 2. — The Regional Nature Reserve of the old quarries of Cléty (photo: S. Declercq/CEN, 2010): two fronts of size open on the old underground cavities. The dashes place the hg 1 hardground which mark the Turonian/Coniacian limit (Robaszynski and Amédéo, 2001).

Plus récemment, dans l'ouvrage *Des roches aux paysages dans le Nord - Pas-de-Calais, Richesse de notre patrimoine géologique* (Robaszynski & Guyétant coord., 2009), la SGN et le CEN ont dédié quelques pages aux anciennes carrières de Cléty et leur complémentarité avec d'autres sites crayeux régionaux tels que la forteresse de Mimoyecques ou le cap Blanc-Nez (Robaszynski & Guyétant coord., 2009) et organisé une journée d'animation sur la thématique géologique « *La dame blanche se dévoile, suivez le chemin de la craie.* »

3) Après dix ans de gestion, premiers bilans et perspectives

a) Bilan patrimonial

En 2007, l'actualisation du premier inventaire dans le cadre de l'IRPG Nord - Pas-de-Calais a permis une ré-évaluation des enjeux patrimoniaux et besoins de protection des anciennes carrières de Cléty. Dix ans plus tôt, la valeur patrimoniale du site était reconnue mais l'étude menée par F. Robaszynski et F. Amédéo en 2001 a pu améliorer les connaissances concernant leurs atouts scientifiques et pédagogiques, plaçant les anciennes carrières de Cléty dans les sites d'intérêt patrimonial fort à l'échelle régionale (Fig. 1) (Guyétant, 2007). En parallèle, au regard de la gestion mise en œuvre par le CEN et la commune de Cléty depuis 1999, la CRPG a noté une nette amélioration de l'état et de la nécessité d'intervention, initialement jugés dégradés et urgents (Goubet, 1997), et l'a mise en valeur par une évaluation faible du besoin de protection du site (Guyétant, 2007). Cette évaluation s'est vue confirmée, en 2009, lors de la rédaction du deuxième renouvellement du plan de gestion des anciennes carrières de Cléty pour la période 2010-2019. Il s'appuyait en effet sur la commande d'une nouvelle étude géotechnique pour évaluer la stabilité des fronts de taille



Fig. 3. — Travaux de restauration et de sécurisation des fronts de taille engagés par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais en 2000 (photos : CEN, 2000). La purge des éperons les plus dangereux (photo de gauche) a mobilisé les matériaux nécessaires au terrassement de la zone d'accueil (photo de droite) et du promontoire donnant accès pour le public à une partie de la coupe géologique.

Fig. 3. — Restoration and securing of the size fronts realised by the Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais in 2000 (photo: CEN, 2000). The purge of the most dangerous spurs (left photo) has mobilized the materials necessary to the earthworks of the reception area (right photo) and of the promontory giving the public access to a part of the geological section.

après dix ans. Sa synthèse finale estimait que le front était dans un état relativement bon et préconisait quelques opérations de suivi et de purge (Pilch, 2009).

b) 2011, classement de la RNR des anciennes carrières de Cléty

En 2007, la Région Nord - Pas-de-Calais a délibéré en faveur de la prise de compétence RNR prévue dans le Code de l'environnement. Elle a ainsi pu engager les procédures de classement sollicitées par des propriétaires de sites naturels, parmi lesquels la commune de Cléty pour les anciennes carrières. Cette démarche a abouti le 4 juillet 2011, faisant des anciennes carrières de Cléty, la première Réserve naturelle régionale du Nord - Pas-de-Calais classée sur l'argument principal de son patrimoine géologique. Ce classement constitue une reconnaissance du travail accompli par le CEN et l'ensemble de ses partenaires pour protéger et valoriser ce site. Mais il affirme surtout la place importante qu'a pris le patrimoine géologique au sein de la protection de l'environnement en Nord - Pas-de-Calais, comme enjeu majeur de conservation du patrimoine naturel, à jeu égal avec la biodiversité.

IV. — CONCLUSION

Dans la région Nord - Pas-de-Calais, les inventaires coordonnés à l'échelle régionale ont apporté une connaissance générale du patrimoine géologique et permis de cibler des priorités d'intervention. Ils constituent ainsi une base réelle et nécessaire pour l'organisation d'une stratégie régionale

cohérente, bien qu'informelle, de protection et de mise en valeur de ce patrimoine. En retour, au niveau local, l'amélioration des connaissances scientifiques et techniques ainsi que les opérations de restauration voire d'aménagement des sites géologiques protégés et gérés ont alimenté la base régionale pour une réévaluation des priorités et donc une réorientation (si nécessaire) de la stratégie d'intervention. En suivant ce modèle, depuis sa création et avec l'aide de ses partenaires tels que la SGN, le CEN est progressivement devenu une structure incontournable à l'échelle régionale sur cette question de la reconnaissance du patrimoine géologique. Localement, depuis 1998, la mise en œuvre de sa stratégie régionale de protection des sites lui a permis d'intervenir directement sur près de sept sites de l'IRPG, tels que la RNR des anciennes carrières de Cléty, et d'aider les gestionnaires de quatre autres sites. En 2010 puis en 2011, le lancement national de la Stratégie de création des aires protégées (SCAP) par le Ministère en charge de l'environnement (article 23 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement) et de sa déclinaison en Nord - Pas-de-Calais, fondée entre autre sur les données de l'IRPG, a pour but d'apporter une vision des lacunes de protection du patrimoine naturel régional et de définir des priorités d'action. Cette démarche pourrait ainsi aboutir sur le long terme à une coordination régionale concertée de tous les acteurs impliqués dans la protection du patrimoine géologique au travers d'un plan d'action régional.

Remerciements. — L'auteur tient à remercier l'ensemble des personnes qui s'investissent au quotidien aux côtés du CEN dans la préservation de notre patrimoine géologique ainsi que MM. De Wever, Robaszynski, De Baere et Blicek pour leurs relectures et leurs conseils.

BIBLIOGRAPHIE

- CHEYREZY T. & GUYÉTANT G. (2010). — Réserve naturelle régionale des Anciennes carrières de Cléty (Cléty, 62). Plan de gestion 2010-2019 (deuxième renouvellement). Conservatoire des sites naturels du Nord Pas-de-Calais : 120 p. [rapport inédit]
- DE WEVER P., LE NECHET Y. & CORNÉE A. (2006). — *Vademecum* de l'inventaire national du Patrimoine Géologique. *Société géologique de France*, Mémoire hors-série : 162 p.
- GOUBET P. (1997). — Sites géologiques remarquables du Nord - Pas-de-Calais. Inventaire. Stratégie régionale de préservation et de mise en valeur. Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais : 130 p. [rapport inédit]
- GUYÉTANT G. (2007). — Inventaire du patrimoine géologique de la Région Nord - Pas-de-Calais. Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais/Direction régionale de l'environnement : 284 p. [rapport inédit]
- GUYÉTANT G. (2008). — Découverte du patrimoine géologique régional : inventaire dans la région Nord - Pas-de-Calais. In : GUYÉTANT G. (coord.), *Roches et paysages d'hier et d'aujourd'hui. Le patrimoine géologique du Nord - Pas-de-Calais* (14 novembre 2007). Synthèse des interventions. Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais : 15-20.
- GUYÉTANT G. (2010). — L'inventaire du patrimoine géologique en Nord - Pas-de-Calais : contexte, démarche et perspectives. *Géologie de la France*, **1** : 93-99.
- JUNIQUE S. coord. (2002). — La roche dans tous ses états, livret-guide des sites géologiques du Nord - Pas-de-Calais. Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais : 49 p.
- LAURENT S. & ROBIN X. (2000). — Anciennes carrières de Cléty : plan de gestion 2000-2004. Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais : 162 p. [rapport inédit]
- PILCH N. (2009). — Cléty (62) - Expertise de la stabilité des fronts de taille de l'ancienne carrière. Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques - Direction des risques du sol et du sous-sol : 24 p. [rapport inédit]
- ROBASZYNSKI F. & AMÉDRO F. (2001). — Les anciennes carrières de Cléty. Géologie et aspects lithologiques et paléontologiques : 9 p. [rapport inédit]
- ROBASZYNSKI F. & GUYÉTANT G. coord. (2009). — Des roches aux paysages dans le Nord - Pas-de-Calais, Richesse de notre patrimoine géologique. Société géologique du Nord & Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais édit. : 152 p.
- WATELET J.-M. (1999). — Site de Cléty (Pas-de-Calais) : projet d'aménagement pour une ouverture au public. Avis géotechnique sur le front de taille sous-miné. Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques, Verneuil-en-Halatte : 9 p. [rapport inédit]